

FICHE TECHNIQUE

PAREMENT DOUGLAS À EMBOÎTEMENT



DESCRIPTION TECHNIQUE

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES	
Essence :	Douglas
Origine :	France
Qualité :	ABA
Masse volumique :	530 kg/m ³
Réaction au feu (de l'essence naturelle) :	D-S2, d0

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET MÉCANIQUES

Contrainte de rupture à la compression :	55 Nm/mm ²
Contrainte de rupture à la traction :	93 N/mm ²
Contrainte de rupture à la flexion :	85 N/mm ²
Module d'élasticité en flexion :	12100 N/mm ²
Résistance aux chocs :	4,5 Nm/cm ²
Commentaire :	Résistance à la fente, clouage ou vissage moyenne

PROFILS

Véga 	Pose verticale ou horizontale
--	-------------------------------

SPÉCIFICITÉS

Aspect de surface :	Éclaté et brossé
Taux de siccité :	16%(0,+2)
Traitement :	Naturel
Rainage en bout :	✓ (-4 cm)

PROFIL (TECHNIQUE)



PRÉCONISATION DE POSE

QUELQUES RAPPELS :

- La pose s'effectue sur une ossature en bois traité classe 2 (insecticide et fongicide). L'épaisseur des tasseaux constituant l'ossature doit être d'environ 20 mm.
- L'espacement des tasseaux se situe entre 30 et 60 cm maximum (écartement proportionné à l'épaisseur des lames).
- La fixation des lambris s'effectue avec des pointes à tête

«homme» crantées, des clips (déconseillé au plafond) ou des agrafes. Dans la rainure ou directement dans la languette.

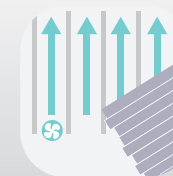
- Il est impératif de stocker 48h minimum les lames de bardage dans le local qui leur est destiné. Pour cela, retirer les lames de leur emballage et les empiler à plat sur des cales d'aération. Le local doit être hors d'eau et hors d'air et la dalle béton et enduits secs et à une température de 20%.



Pose horizontale
simple lambourrage



Pose verticale
simple lambourrage



Pose diagonale
simple lambourrage



APPLICATION / NORMALISATION

- Parement pour murs ou plafonds intérieurs.
- Logements individuels ou collectifs, ERP (dans le respect des normes en vigueur).
- Bâtiments neufs ou en rénovation, modifications ou extensions d'ouvrages.



STOCKAGE ET EMBALLAGE

- Les produits doivent être impérativement stockés sous abri, aucune exposition aux intempéries avant la pose (pas de stockage sous avant-toit).
- Sur chantier, les produits d'habillage intérieur et extérieur doivent aussi être stockés à l'abri des intempéries dans une pièce hors d'eau ou à l'abri. Les piles doivent être aérées, dégagées du sol et des projections. Toute reprise d'humidité avant la mise en œuvre des produits peut provoquer des désordres à plus ou moins long terme.
- Le non-respect de ces consignes peut mettre en péril la qualité et la bonne tenue du produit.

